

## **Erratum - Guide Le maire, le président d'intercommunalité et la LHI :**

Nous vous signalons la présence de 2 coquilles dans le guide "le maire, le président d'EPCI et la lutte contre l'habitat indigne".

A la page 47

La phrase sur la démolition complète doit être remplacée telle que c'est écrit à la page 57 :

"L'autorité compétente peut prescrire la démolition complète, lorsqu'aucune autre mesure ne permet d'écarter le danger et peut procéder à sa démolition complète d'office après y avoir été autorisée par jugement du président du tribunal judiciaire, statuant selon la procédure accélérée au fond."

A la page 53

L'exemple entre parenthèse dans le cadre des prescriptions doit être supprimé car on ne peut pas prescrire la réalisation d'une étude dans un arrêté.